

Courrier du conseiller culturel de l'Ambassade de France à Nouakchott : Chevalier des arts et lettres

Auteur(s) : R. Guillaneuf, conseiller culturel

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

R. Guillaneuf, conseiller culturel, Courrier du conseiller culturel de l'Ambassade de France à Nouakchott : Chevalier des arts et lettres, 1984/04/16

Consulté le 16/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/francophone/items/show/3988>

Copier

Description & analyse

Analyse 1984/04/16. Courrier du conseiller culturel de l'Ambassade de France à Nouakchott : Chevalier des arts et lettres

Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote 7.5

Collation 2

Présentation

Date 1984/04/16

Mentions légales

- Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre

utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages2

Notice créée par [Jules Musquin](#) Notice créée le 21/08/2025 Dernière modification le 28/10/2025

AMBASSADE DE FRANCE
EN MAURITANIE

Nouakchott, le 16 Avril 1984

LE CONSEILLER CULTUREL

SC/MK - N° 436

Monsieur William SASSINE

Ecrivain

Professeur au Lycée
Technique

NOUAKCHOTT

Cher ami,

J'ai le vif plaisir de te transmettre ci-joint
une lettre de M. Jack LANG, Ministre français de la
Culture, t'annonçant ta nomination dans l'ordre des
Arts et des Lettres.

Je te félicite vivement de cette distinction qui
récompense justement un écrivain de grand talent et dont
j'aimerais voir les œuvres mieux connus tant en France
qu'en Afrique francophone, car elles procurent - tant
tes romans que tes recueils de contes - un grand plaisir
et une saine réflexion. J'en trouve aussi la langue très
belle et tu comprendras que, défenseur de la langue
française, qui reste tout de même par sa clarté un
instrument de libération, j'y suis fort sensible.

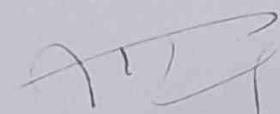
Monsieur l'Ambassadeur de France en Mauritanie
se joint à moi pour t'adresser ses félicitations et il
sera heureux de te remettre lui-même le diplôme te
conférant ta distinction au cours d'une cérémonie qui
aura lieu à mon domicile le mardi 15 mai 1984 à 19 heures.

.../...

Naturellement, ta femme est invitée à la cérémonie et à la réception qui suivra. Si tu désires que trois ou quatre de tes amis participent à cette fête, tu voudras bien m'indiquer leurs noms et adresses afin que je puisse les y convier.

En attendant le plaisir de te revoir, je t'assure, cher ami, de mes sentiments les plus amicaux.

Bri : b



R. GUILLANEUF

P.S. - Au cas où la date retenue (15 mai) ne te conviendrait pas, tu voudras bien me le faire savoir de toute urgence. Je t'en remercie.